

Compte-rendu du premier conseil d'école de St Martin des Besaces :
jeudi 21 octobre, 17h30-19h30

Présents :

Parents d'élèves : Mme Françoise, Mme Pérès, Mme Plessis, Mme Vautier, Mme Wojciechowski, M.Targowski

Représentant de la mairie : Mme Thomas, M.Martin

Enseignants : Mme Bourdon, Mme Cadeau, Mme Girard, Mme Lamy, Mme Lemoussu, Mme Reichart, Mme Rousseau, Mme Ruiz, Mme Vannier, Mme Yon, M.Beer, M.Ledouit, M.Montreuil, M.Uhel

Absent : Mme l'inspectrice (excusée), M.Lecanu (excusé), Mme Rousseau (excusée), Mme Targowski (excusée), Mme Viel (excusée), M.Coadou

I.Fonctionnement du conseil d'école

***Présentation du nouveau conseil d'école**

Le conseil d'école est composé des représentants des parents d'élèves élus le vendredi 8 octobre, de Monsieur le maire délégué de St Martin des Besaces et ses adjoints ainsi que des enseignants de l'école.

Le rôle du conseil d'école est rappelé à tous les membres : il vote le règlement intérieur de l'école et adopte notamment le projet d'école (qui a été renouvelé l'année passée et soumis au vote lors du deuxième conseil d'école). Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions liées à la vie de l'école.

***Les résultats de l'élection**

Nombre d'électeurs : 327

Nombre de votants : 100 soit un taux de participation de 30,58% (+ 1,71% par rapport à 2020)

Nombre de voix pour la liste : 87

Nombre de votes blancs ou nuls : 13

II.Restauration scolaire et hygiène

***Mise en place du règlement intérieur**

Dans le cadre du nouveau Projet Éducatif Local (PEL), un règlement intérieur commun au temps périscolaire (cantine, garderie, bus) et extrascolaire (centre aéré) sur l'ensemble du territoire de Souleuvre en Bocage a été mis en place.

Les enseignants rappellent que des mots peuvent transiter par les cahiers de liaison pour signaler les avertissements et/ou les sanctions prises dans le cadre de ce nouveau règlement intérieur.

Concernant les menus, une équipe composée d'élus, de personnels cuisiniers et de parents se réunira pour réfléchir à l'équilibre des menus, la provenance des aliments (privilégier le local) tout en maintenant le prix et en veillant à limiter le gaspillage alimentaire.

III.Vie scolaire

***les effectifs de la rentrée et l'équipe éducative**

Classes	Effectifs
PS	26
MS-GS	24
MS-GS	25
CP	10
CP	10
CP	10
CE1	18
CE1	19
CE2	20
CE2-CM1	19
CM1	19
CM2	28
TOTAL	228

En comparaison l'année passée, lors de la rentrée 2019, nous étions 245. Il y a donc une baisse des effectifs très nette.

Depuis la rentrée il y a eu 1 départ. Nous sommes donc désormais 227.

La composition de l'équipe a connu quelques changements :

Au niveau des enseignants : Mme Paul est en congé maternité et reviendra début février, c'est M. Montreuil qui assure le remplacement. Mme Reichart, avec une classe de moins en maternelle, repasse à nouveau en CE2.

Les ATSEM sont désormais au nombre de 4 : Annie Rocancourt et Chantal Pouteau en PS avec Mme Cadeau, Isabelle Martin en MS-GS avec M. Uhel et Sarah Loison en GS avec Mme Vannier. Avec une classe de moins en maternelle Mme Trotoux a changé de fonction au sein de la commune.

Au niveau des AESH (aide aux élèves en situation de handicap) Mme Lafosse Manuela intervient auprès d'un élève de CM1. Mme Hay Delphine intervient auprès d'un élève de CM2 et de deux élèves de CE2, Mme Courtinier Gwladys intervient auprès d'un élève de CP, et Mme Acher Elisabeth intervient auprès d'un élève d'un élève de CM1 et de deux élèves de CE1.

***Les dispositifs 100 % réussite CP**

L'école bénéficie toujours de deux dispositifs 100 % réussite CP et de la possibilité d'utiliser une troisième classe de CP pour avoir un petit effectif, soit trois classes.

Les résultats aux évaluations nationales de CE1 en français continuent de montrer de bonnes réussites (depuis la mise en place des dispositifs, les résultats sont nettement meilleurs). Par contre c'est moins net en mathématiques où les difficultés perdurent, même si le confinement a indéniablement impacté.

***rôle et fonctionnement du RASED**

Mme Valérie Ruiz a en charge le poste de Maître E sur les écoles du secteur de collège de Soulevre en Bocage. C'est une enseignante spécialisée dans l'aide pédagogique, qui a pour but d'aider les enfants en difficulté, à redonner du sens aux apprentissages, à acquérir des techniques d'apprentissage et à renforcer les savoirs existants mais fragiles. Dans ce but, elle effectue des prises en charge de 40 minutes par petits groupes de 3 à 6 élèves. Mme Ruiz est présente tous les mardis.

Mme Rousseau a en charge la mission de psychologue scolaire sur les écoles des secteurs de collège d'Aunay sur Odon et Soulevre en Bocage (elle remplace Mme Levillant). Ses interventions se font majoritairement à la demande des enseignants suite à des problèmes cognitifs et/ou de comportements (mais les parents peuvent également la contacter directement au 02 31 66 03 90, où il ne faut pas hésiter à laisser un message sur le répondeur) ; elle émet également un avis concernant les demandes d'orientation en 6^{ème} SEGPA et en ULIS, mais aussi pour les reconnaissances de handicap. Dans tous les cas Mme Rousseau prend d'abord contact avec les familles, afin d'avoir leur accord et d'évoquer les difficultés. Il peut s'ensuivre une observation en classe et/ou une réalisation de tests. Enfin, un bilan est effectué avec la famille et si besoin en équipe éducative avec l'enseignant de l'élève concerné et le directeur.

***le règlement intérieur**

Lecture du règlement intérieur. Des modifications sont opérées :

→ Des précisions sont apportées sur les horaires pour s'ajuster au passage à 4 jours.

→ Une précision est apportée sur l'inscription, avec la mairie qui vérifie le livret de famille et le carnet de santé

→ Une précision également sur la circulation au sein de l'école, notamment entre les différents bâtiments au niveau des escaliers.

→ Un ajout sur l'utilisation des écrans concernant l'hygiène de vie est apporté. Les membres du conseil d'école se mettent d'accord sur la phrase suivante : *il est préconisé « une heure d'écran maximum par année d'âge par semaine » (par exemple un enfant de 4 ans peut réaliser 4 heures d'écran maximum par semaine).*

→ L'avis des familles est demandé concernant le LSU. Les enseignants indiquent qu'en formation il a été recommandé de le communiquer 3 fois et non 2, en le remplissant de manière plus succincte afin d'en faciliter la lecture. Après échanges les parents estiment que 3 temps d'échange dans l'année c'est mieux mais pas

nécessairement 3 LSU. En effet, ils préféreraient la rencontre individuelle plus tôt dans l'année (et non à la remise du premier LSU) et maintenir les LSU aux deux dates prévues. Après échange la proposition est retenue.

Vote du règlement intérieur. Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

***les projets de l'année et la covid 19**

Le projet cirque aura lieu au mois de mai, du 9 au 20. Le chapiteau sera monté avec l'aide de parents d'élèves volontaires. Chaque classe d'élémentaire aura une semaine de cours de cirque suivi d'un spectacle. Il y aura donc deux spectacles : un le vendredi 13 mai au soir et l'autre le vendredi 20 mai. Quant aux maternelles, ils effectueront un spectacle le samedi 14 mai au matin sous le chapiteau et un spectacle des artistes du Gros Nez Rouge aura lieu l'après-midi du 14 mai. Cette journée du 14 mai sera également marquée par un méchoui organisé par l'APE.

Le marché de Noël, annulé l'année passée, devrait avoir lieu au gymnase le 14 décembre. Les classes présenteront des chants, il y aura également un marché avec des fabrications réalisées en classe mais aussi des animations proposées par l'APE.

Au moment de Noël la mairie installera sur la place du marché un grand sapin en métal que les enfants pourront venir décorer avec leurs familles en apportant une boule de Noël (les enfants présents en garderie ou au bus seront probablement sollicités pour réaliser une boule).

Enfin, pour Noël, la mairie de Souleuvre en Bocage devrait à nouveau organiser un spectacle pour tous les élèves de maternelle. Pour les élémentaires ce sera un forfait par élève, sûrement pour aller au cinéma à Aunay.

La photographie scolaire aura lieu après les vacances, dans le cadre du protocole niveau 1 les photos de groupe sans masque seront possibles.

→ En maternelle il est prévu également :

*une sortie en forêt à Le Bény-Bocage est prévue le 16/11 sur le thème de l'automne.

*le 18/03 aura lieu une sortie au festival du cirque de Bayeux.

*enfin, mais rien d'acté pour le moment, il est envisagé une sortie à Flers pour une journée avec la compagnie de cirque Tempo.

→ En élémentaire il est prévu également :

*une sortie de fin d'année est prévue pour chaque classe, hors thème du cirque, mais rien de défini pour le moment. De l'argent avait été mis de côté pour financer le cirque et prévoir une sortie en plus pour les classes. L'école remercie d'ailleurs l'APE pour sa contribution conséquente au projet.

*les CM2 devraient pouvoir reprendre le chemin de la piscine, à Torigny sur Vire.

→ Au niveau du projet d'école :

*une action sur le climat scolaire, avec une enquête en lien avec les services de la DSDEN (prévue l'année passée mais repoussée suite au contexte sanitaire).

*toujours en lien avec le climat scolaire, sensibiliser les élèves à la méthode des messages clairs pour favoriser le dialogue et l'écoute/les ressentis de chacun dans la résolution des conflits.

*des actions vers le passage au niveau 2 EDD : défi de la mobilité avec la communauté de communes Vire Noireau ; continuité de la proposition des CM2 de 2020-2021 pour améliorer la propreté de la commune ; volonté de réaménager la cour avec les principes des «cours oasis» venus des pays nordiques (végétalisation, petits coins, cour moins genrée,... pour plus de bien être, de sécurité et de santé en s'adaptant au changement climatique).

*une action sur la prévention des écrans qui aurait lieu du 25 avril au 2 mai, au retour des vacances de printemps. Probablement sous forme de défi, en récompensant avec des jeux de société pour les classes gagnantes. Il y aura des cours d'EMC, des interventions pour les CM, mais aussi des outils à destination des familles, et une ou deux activités en fin de journée avec l'école (à déterminer). L'idée n'est pas de supprimer les écrans mais d'avoir une vigilance autour de ces outils et d'apprendre à s'en servir à bon escient.

ATTENTION : l'ensemble des projets reste soumis à l'évolution de la pandémie de covid.

***la coopérative scolaire**

A la date du 21/10/21 il y a 15041,78€ sur le compte de la coopérative et 59,46€ en trésorerie.

Les recettes viennent des dons des familles pour la coopérative.

Mais il y a déjà près de 3700€ de dépenses engagées : régies d'avances enseignants (350€), du matériel électrique pour les CE1 (80€), le paiement de l'assurance et l'adhésion à l'OCCE (650€), l'acompte pour le cirque (2500€), l'acompte pour le photographe (1000€)

IV. Activités post et périscolaires.

***bibliothèque municipale et école**

La bibliothèque municipale est de nouveau accessible aux classes, avec un créneau possible en début d'après-midi trois fois par semaine.

L'inscription au concours des Incorruptibles a de nouveau été renouvelée pour toutes les classes de l'école, qui remercie la mairie.

***Nouveau fonctionnement à la sortie de l'école**

A 16h30 tous les enfants de la garderie sont regroupés et après le goûter des activités sont mises en place avec différents zones au sein de la garderie (aide aux devoirs, coin voitures, table de coloriage, table de jeux de société,...). La garderie est désormais payante dès 16h30, M.Beer avait corrigé l'erreur du Bonjour et bonne rentrée début septembre.

Pour les enfants du bus, des activités sont également organisées dans la cour (les beaux jours, sinon dans le bâtiment jouxtant la route).

Plusieurs familles ont déjà fait part de bons retours y propos de ce nouveau fonctionnement.

V.Sécurité et équipement

***épidémie de covid 19 et fonctionnement de l'école**

Cf .les mots de rentrée et le site Internet de l'école.

***Sécurité (exercices incendie et PPMS)**

Deux exercices alerte incendie sont prévus dans l'année, dont un dès le mois de septembre qui a eu lieu le mardi 28. Hormis pour la classe de PS, c'était un exercice surprise pour les enseignants comme pour les élèves, le déroulement s'est effectué sans souci Le deuxième exercice sera plus tard dans l'année, avec des obstacles à gérer (par exemple, couloir encombré demandant de prendre un autre chemin pour évacuer par exemple).

Concernant le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) le but est de savoir comment réagir si un accident grave se produit. Il se décline sous deux formes, donnant lieu à trois exercices différents, dont deux sont à effectuer au cours d'une année :

- ➔ Le PPMS risques majeurs : un évènement extérieur grave se produit (un camion de transport de produits chimiques qui se renverserait sur l'A84 derrière l'école, par exemple). Le plan vise à confiner les élèves dans différents endroits de l'école, qui est fermée à tout individu extérieur. Les enseignants sont en relation entre eux via les téléphones, et le directeur en lien avec une cellule de crise (pompiers, préfecture, mairie, inspection).
- ➔ Le PPMS intrusion – se cacher : un attentat a lieu dans l'école et les enfants doivent se cacher, en silence, en limitant au maximum la visibilité dans le lieu choisi ainsi que la possibilité d'y entrer.
- ➔ Le PPMS intrusion – évacuer : un attentat a lieu dans l'école et les enfants doivent évacuer en silence et rapidement vers un lieu pour échapper à la menace.

Le PPMS intrusion aura lieu avant les vacances de Noël et se déclinera sous la forme de l'exercice *Évacuer*. Le PPMS risques majeurs sera effectué plus tard dans l'année, et ce sera probablement un exercice à l'échelle départementale encadré par la direction académique.

***Don d'ordinateurs par l'APE**

Grâce à M.Morand, père d'élève, l'APE a pu profiter d'une action de l'État qui cédait à des prix attractifs des ordinateurs dans le cadre de renouvellements de parcs informatiques dans différents ministères. Il y a ainsi un poste fixe par classe et huit ordinateurs portables pour faire une classe mobile. L'école remercie à nouveau l'APE et M.Morand.

***Besoin en matériel ou travaux**

M.Beer rencontrera le vendredi 22 octobre la mairie pour aborder la question des travaux. Une lecture des sujets à aborder est faite succinctement (petits travaux courant, travaux à mener n'ayant pas encore été effectués, travaux à mener dans les années à venir).

***Questions diverses**

La secrétaire de séance Mme Vannier

Le président du conseil d'école M.Beer